



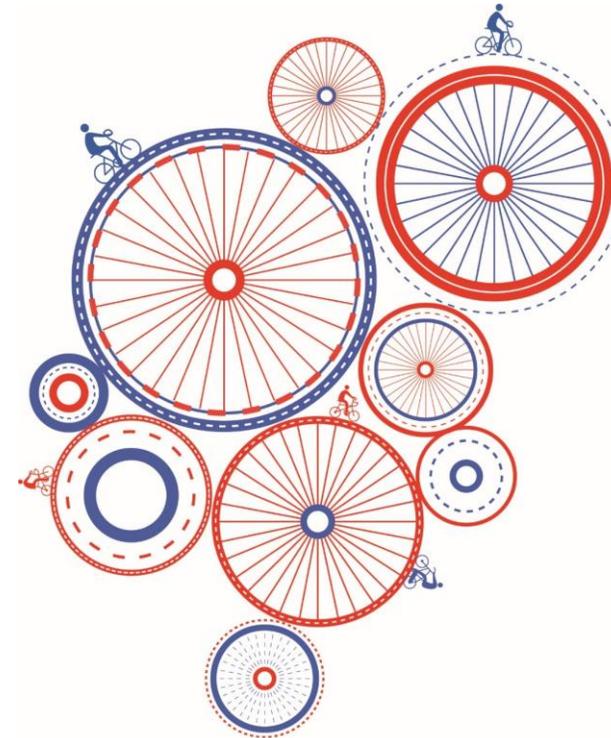
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conférences des Maires 2024

PETR Vidourle Camargue



6 juin 2024

1

**Retours d'expériences : petits aménagements
notamment pour le développement de la
marche du quotidien**

Comment l'ADEME vous accompagne ?

Principaux objectifs

L'ADEME souhaite soutenir les territoires qui ont l'ambition de replacer le piéton au cœur des politiques de mobilité et d'aménagement de la ville, afin entre autres d'améliorer la qualité environnementale et la qualité de l'air dans les espaces urbains.

L'ADEME lance son premier Appel à Projets (AAP) « Marche du Quotidien » avec pour objectif de donner une impulsion à la mobilité piétonne du quotidien afin qu'elle soit intégrée dans les politiques publiques de mobilité et d'aménagement du territoire, visant au report modal sur des alternatives à l'automobile (réduction des émissions de particules et NOx).

L'enjeu est de mettre en lumière, à un niveau national, les politiques publiques locales en faveur de la marche, de les accompagner et de diffuser les bonnes pratiques.

L'AAP se construit sur trois axes :

- **Axe 1 : Soutenir des études stratégiques des territoires en faveur de l'intégration de la mobilité piétonne dans leurs politiques publiques**
- **Axe 2 : Soutenir l'expérimentation de projets d'aménagement d'espaces publics en faveur de la marche**
- **Axe 3 : Soutenir l'animation et la communication de politiques de mobilité piétonne**

Axe 1 : Soutenir des études stratégiques des territoires en faveur de l'intégration de la mobilité piétonne dans leurs politiques publiques

> Schéma directeur mobilité piétonne ou mobilités actives (marche + vélo)

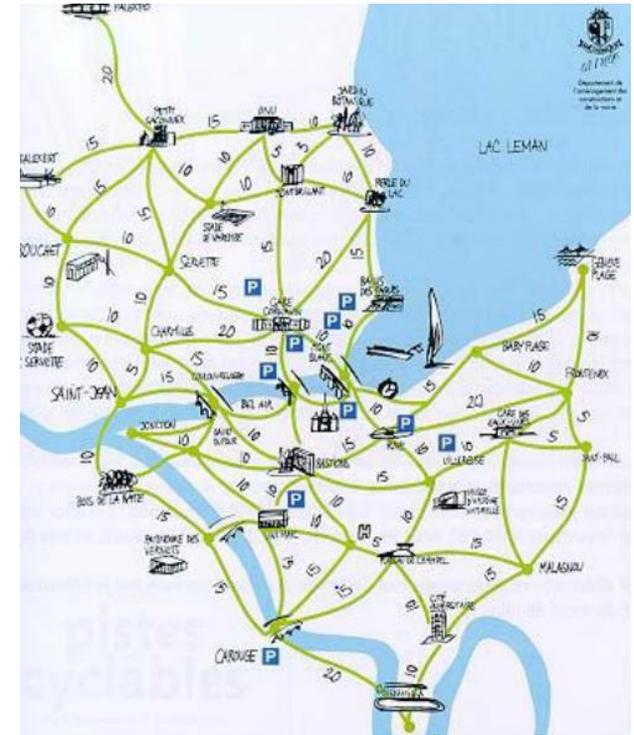
> Etudes et enquêtes :

- Etudes stratégiques en faveur de la mobilité piétonne centrée sur une cible, une thématique ou un prétexte à la marche
- Etude de faisabilité pour l'expérimentation d'aménagements urbains en faveur de la mobilité piétonne en lien avec le schéma directeur
- Etude de faisabilité de maillage d'itinéraires piétons
- Etude de jalonnement d'itinéraires piétons et de création de perméabilité entre îlots pour renforcer la trame marchable
- Enquête permettant la participation des publics cibles et la collecte des problèmes, avis, souhaits
- Etude d'évaluation des actions mises en œuvre en faveur de la mobilité piétonne
- Etude, enquête pour favoriser les livraisons à pied

Axe 2 : Soutenir l'expérimentation de projets d'aménagement d'espaces publics en faveur de la marche



Axe 3 : Soutenir l'animation et la communication de politiques de mobilité piétonne



Mais encore ...

- L'exploitation d'outils numériques ou le test d'outils en construction pour faciliter la marchabilité, augmenter la motivation donc privilégier la mobilité piétonne
- L'animation de concertation pour favoriser les livraisons à pied



Les modalités de l'AAP Marche du quotidien

- **Taux maximal d'aide : 50% maximum** du montant total des dépenses éligibles
- **Montant maximal d'aides : 89 000 €** d'aides par porteur de projet
- **Durée du projet soutenu : inférieure ou égale à 36 mois**

Lien vers l'AAP : [ICI](#)

Des exemples concrets d'ici et d'ailleurs...



Exemples :

- Lignes de délimitation de bandes piétonnes (peinture + marquage = 6 € par mètre linéaire)
- Pictogramme marche 25 €
- Marquage des entrées de zones de rencontre 340 € par pictogramme

5 € TTC

au mètre
linéaire



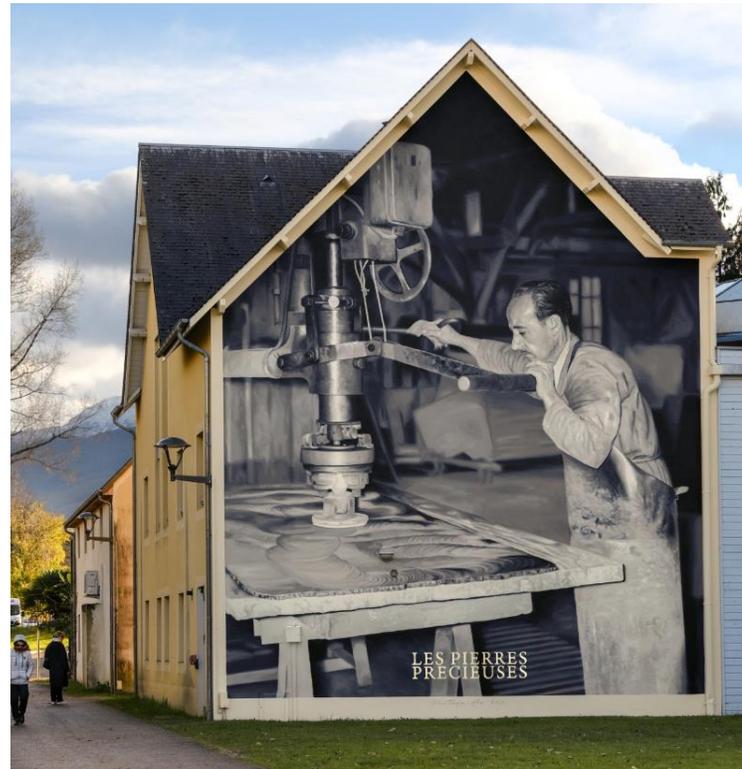
Marquage photoluminescent



Des exemples concrets ... CC Haute-Bigorre



11 700 €



100 000 €
(80% co-
financement)

0 €



Pump Track

2

L'enjeu d'une politique mobilité active

Comment l'ADEME vous accompagne ?

Contexte national et réglementaire

- En septembre 2018, le Plan « Vélo et mobilités actives » ambition de faire du vélo un mode de transport à part entière
- La **Stratégie nationale bas-carbone** (SNBC) fixe un objectif de part modale vélo à 12 % en 2030
- Et plus récemment l'annonce du Plan Vélo et Marche 2023-2027 souhaite mettre en place une véritable culture du vélo avec 2 milliards d'€ d'investissement d'ici 2027



Bilan : Programme AVELO 1

- Programme de certificats d'économie d'énergie (CEE) – (2019 – 2022) – 13 M€ - **227 bénéficiaires**
- 4 axes :
 - Financement d'études → **132 schémas directeur cyclable financé**
 - Emergence de services vélos et mise en œuvre de services innovants
→ **43 services de location longue durée de vélo**
 - Campagnes de communication/animation grand public,
→ **51 campagnes de communication en faveur du vélo**
 - Hors CEE (budget ADEME) : recrutement de chargé(e)s de mission vélo → **73 postes financés**

Retrouvez [ici](#) l'ensemble des lauréats

Bilan : Programme AVELO 2

- Programme de certificats d'économie d'énergie (CEE) – en cours (2021– 2024) – 25 M€ - Plus de 430 bénéficiaires
- Toujours 4 axes :
- Quelques chiffres :
 - **380 lauréats comprenant l'axe 1 (86 %)**
 - **101 lauréats (soit 40 %) comprenant les 4 axes**
 - **154 postes de chargé(e)s de missions financés**

Retrouvez [ici](#) l'ensemble des lauréats



Appel à projets AVELO 3



Le programme

- ✓ Atteindre le cap des 350 territoires lauréats dont 50 départements et régions
- ✓ Pour les territoires peu et moyennement denses: **communes (<100 000 hab), EPCI (<250 000 hab), départements et régions**
- ✓ Projets cibles: ceux dédiés à **l'écomobilité scolaire**, à l'accompagnement des **publics précaires** (dont QPV) et/ou impactés par la mise en place d'une **ZFE**
- ✓ Contribuer ainsi à l'objectif de **12 % de part modale** du vélo en 2030

- ✓ **Budget global : 37 M€**
- ✓ Durée des projets : 3 ans maximum
- ✓ Prochaine relève: **18 juillet 2024**

4 axes d'intervention :

AXE 1 : Financement **d'études** de planification, de jalonnement, d'expérimentation d'aménagement tactique, évaluations de politiques publiques, etc.

AXE 2 : **Services vélo et expérimentation** (arceaux vélo, dispositifs de comptage, location vélo longue durée, vélo-écoles, etc.)

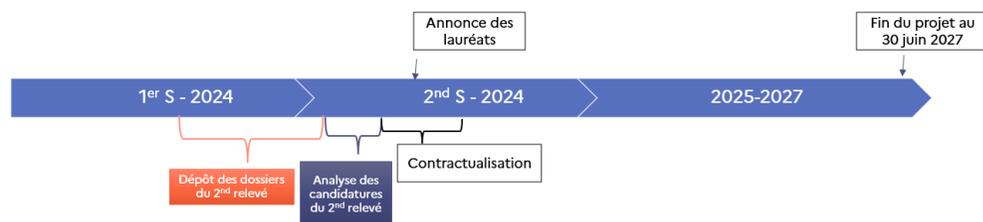
AXE 3 : Campagnes de **communication et événements** liés au vélo (*Mai à vélo, semaine de la mobilité, ateliers de concertation, etc.*)

AXE 4 : Soutenir le **recrutement de chargé(e)s de mission** vélo / mobilités actives sur budget ADEME (hors financement CEE)



Les 4 axes sont cumulables. Seules les collectivités dotées d'un schéma directeur cyclable peuvent prétendre à des aides sur les axes 2 et 3.

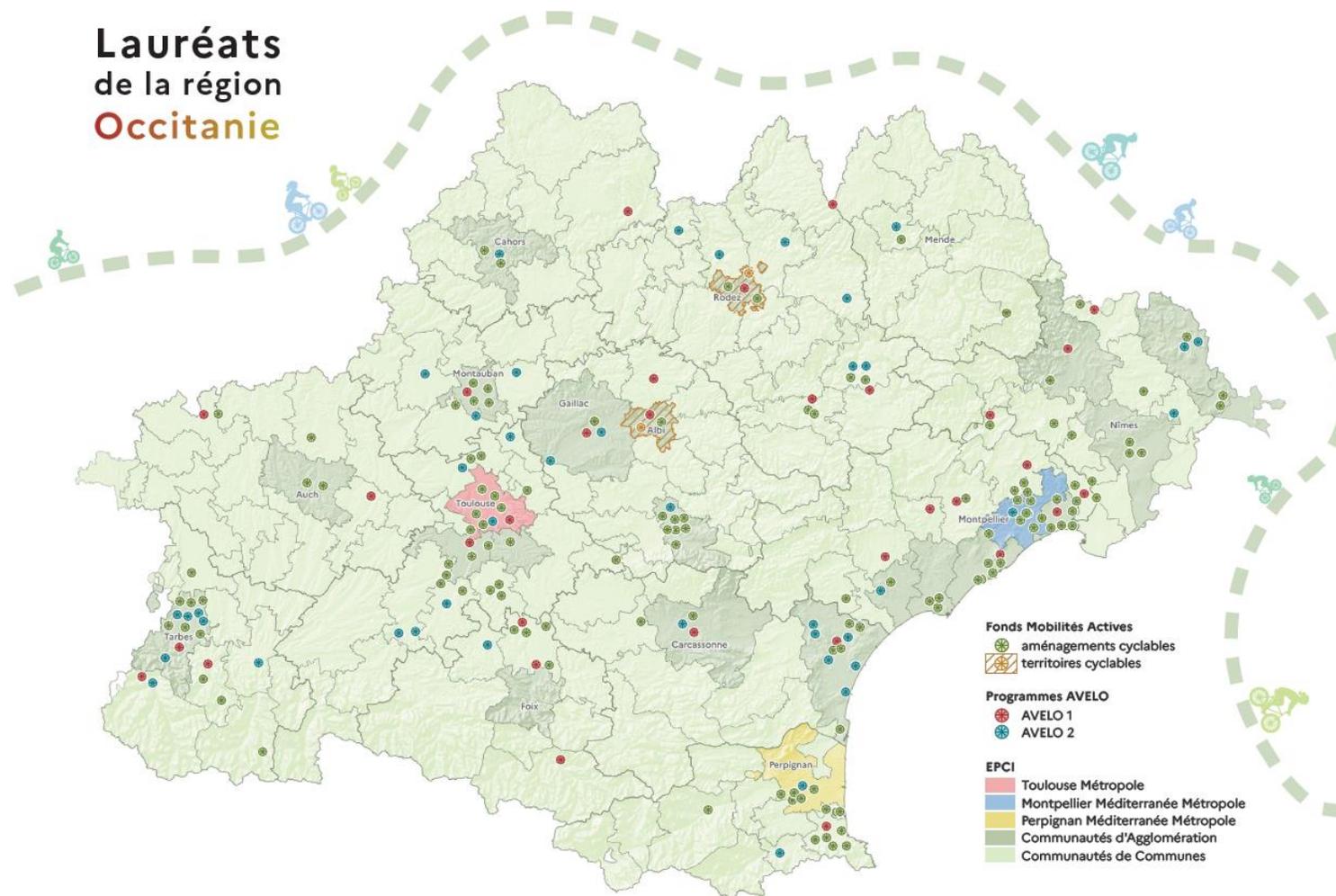
Le calendrier



Contact

- ✓ Chargée du programme AVELO 3 en Occitanie anais.jouneau@ademe.fr
- ✓ Référente territoriale et mobilités de l'ADEME en DR : clara.francois@ademe.fr

Complémentarité entre les opérateurs de l'Etat



- Une **page dédiée** aux membres du réseau sur [Agirpourlatransition.fr](https://agirpourlatransition.fr)
- Un **espace de partage** des bonnes pratiques, de retours d'expériences, avec les pairs
- Un **webinaire national par an et deux heures tous les trois mois en région** pour découvrir les solutions adaptées aux enjeux locaux



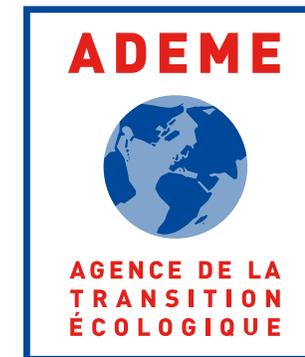
OU SUR
Elu.referent.ademe.fr





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Clara FRANCOIS
Chargée de mission mobilité
ADEME Occitanie
clara.francois@ademe.fr